



Patrouille des Glaciers Communication

Communiqué de presse

1950 Sion, 23 août 2017

La phase d'inscription pour obtenir une des places de départ très prisées de la „Patrouille des Glaciers 2018“ démarre le 31 août!

L'Armée suisse est en pleine préparation pour la 21^{ème} édition de la Patrouille des Glaciers 2018, course de ski-alpinisme surpassant tous les superlatifs. Les départs de Zermatt sont prévus pour le mardi 17 avril, le vendredi 20 avril 2018, ceux d'Arolla pour le mercredi 18 avril et le samedi 21 avril 2018. Le règlement de course a été modifié et incorpore des changements importants pour les participants. Les inscriptions pour des places de départ, très prisées, seront possibles du 31 août au 30 septembre 2017 sur le site www.pdg.ch.

Processus d'inscription

Les inscriptions pour la PDG 2018 ne pourront être faites qu'entre le 31 août et le 30 septembre 2017 par le biais du site www.pdg.ch, où les patrouilles trouveront le lien, qui les guidera vers le formulaire en ligne. Comme le veut la tradition, les patrouilles militaires auront la priorité au niveau de l'attribution des places de départ. Les places restantes seront tirées au sort. L'ordre, dans lequel les participants s'inscrivent, ne joue aucun rôle.

Chaque patrouille prendra le départ à trois, comme par le passé. **Le processus d'inscription d'une patrouille avec 4 patrouilleurs sera reconduit.** Chaque personne ne peut s'inscrire qu'une seule fois. Si une mutation est nécessaire, elle ne peut être faite qu'avec une des 4 personnes inscrites de cette même patrouille. Si tous les 4 membres d'une patrouille sont disponibles au printemps 2018, la patrouille décide elle-même, qui des 4 prendront le départ. Si 2 personnes ou plus ne peuvent prendre le départ, personne n'aura le droit d'utiliser cette place de départ, du fait qu'il n'y aura **pas de liste d'attente**. Max Contesse est conscient que: *"Dans ce cas, les patrouilleurs restants et aptes à prendre le départ, devront attendre 2020, pour pouvoir vivre la PDG"*.

Le nouveau règlement peut être téléchargé sur www.pdg.ch. Le commandement de la PDG souligne, qu'il est important de lire le règlement en détail avant de s'inscrire.

Améliorations sur le parcours

Le commandement de la PDG, sous le lead du colonel Contesse, a analysé les améliorations du parcours introduits dans l'édition 2016 et a décidé de reconduire ces changements pour l'édition 2018. Les

expériences faites en 2016 ont montré que les mesures prises pour le désengorgement du Col die Riedmatten se sont avérées très efficaces. Cependant, Max Contesse indique avec prudence que la PDG se doit de continuer à respecter les conditions imposées par le terrain. "Il y a des endroits, où les patrouilleurs doivent passer les uns après les autres. Un alpiniste, digne de ce nom, respecte ça dans l'esprit de la montagne et de la PDG".

Changements au niveau de l'organisation de la course

De la même manière, Max Contesse a décidé de continuer avec le départ dédié à l'élite. L'édition 2018 va de nouveau leur permettre partir plus tard de Zermatt, afin qu'ils arrivent à un moment plus adéquat à Verbier et qu'ils puissent bénéficier ainsi d'une attention accrue et bien méritée du public à Verbier.

Changements au niveau de la tenue

Les patrouilleurs militaires suisses participeront dans une tenue civile personnelle. Il leur sera remis, une veste thermique-PDG, qu'ils devront obligatoirement porter lors des cérémonies officielles, les orientations à l'église de Zermatt et à Arolla, ainsi que la remise des prix à Verbier.

Renforcement de la collaboration militaire internationale ainsi que de la collaboration avec des organisations civiles

Les quatre camps d'entraînement seront organisés par des prestataires externes. Les patrouilles annoncent leur intérêt à la participation d'un de ces camps lors de l'inscription. Ils seront contactés personnellement pour l'inscription ultérieure aux camps par les organisateurs. En parallèle, la collaboration avec les armées de nos pays voisins sera renforcée. Des représentants militaires de ces pays seront présents pour l'exploitation de l'un ou l'autre postes d'altitude.

Interdiction de l'utilisation de drones sur le parcours

L'espace aérien est utilisé extensivement pour des vols de soutien et de sauvetage. Il est essentiel que ces vols ne soient pas perturbés. De ce fait, les participants, les spectateurs, les supporters ont l'interdiction formelle d'engager des drones sur le parcours de la course. L'espace aérien est réservé aux hélicoptères engagés pour la PDG.

Promotion du mythe PDG

L'association de la Patrouille des Glaciers a supporté les éditions AS'Créations pour la publication d'une BD, "La Patrouille", afin de promouvoir la PDG (www.derib.com)

Large soutien et sympathie du public et des patrouilleurs pour cet événement organisé par l'Armée

Le commandant de la PDG, le colonel Max Contesse, constate à nouveau avec satisfaction, que la légendaire PDG bénéficie d'un large soutien: „*Ce n'est pas seulement du bénévolat et de la sympathie,*

mais aussi un important soutien financier des sponsors. Grâce à eux, la PDG peut assurer le suivi de l'organisation et de la course sur les médias sociaux, tels que Facebook et Twitter. De plus, il sera à nouveau possible d'utiliser l'app primée de Swisscom, qui a déjà été téléchargée des milliers de fois“.
